

# «L'apprenti responsable»

A mon arrivée aux SIL, j'ai bien sûr organisé une première séance de travail avec les chefs de service. Au début de cette réunion, j'ai souhaité la bienvenue dans mon bureau aux personnes réunies pour cette première séance. L'une d'entre elles m'a alors répondu en me souhaitant la bienvenue aux SIL.

Au début de cette réunion, j'ai souhaité la bienvenue dans mon bureau aux personnes réunies pour cette première séance. L'une d'entre elles m'a alors répondu en me souhaitant la bienvenue aux SIL.

Echange pour le moins paradoxal, que l'on peut interpréter comme un assaut de politesses et de bons procédés! Mais ce que j'ai vu aussi - et que je vois encore aujourd'hui, et bien plus concrètement - comme l'expression d'une volonté sincère de travailler ensemble et de se faciliter mutuellement la tâche. Cet échange résume mes premières impressions: chacun a fait loyalement en sorte que l'entrée en fonction d'un nouveau magistrat, d'un nouvel élu à la tête des SIL se passe de manière efficace et agréable. A mon tour maintenant de souhaiter à toutes et à tous la bienvenue, et d'espérer que je suis le bienvenu.

Que dire de mes débuts dans un nouveau métier, dans un nouvel univers? Entrer en fonction, c'est être bombardé d'informations, de questions, de demandes de décisions. J'ai plongé avec délices - et parfois avec une certaine anxiété - dans un monde où je suis à la fois apprenti et responsable. Je tente donc en permanence d'organiser toutes ces nouvelles

qui me sont transmises, de reconnaître ces têtes, de repérer ce qui est crucial dans ce flot d'informations, de juger de ce qui doit être décidé ici et maintenant, de ce qui peut ou doit être délégué.

On retrouve ce qui s'est passé dans les échanges de «Bienvenue!»: je compte sur des personnes qui comptent sur moi.

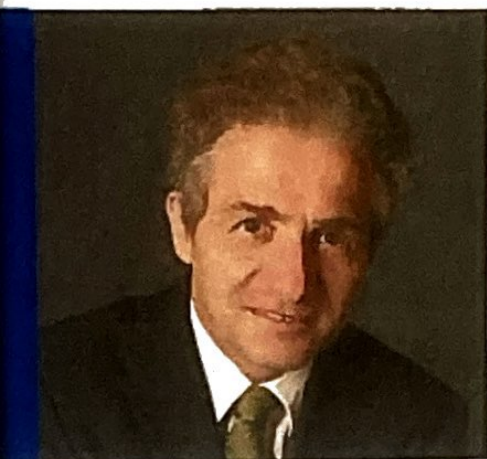
Je dois à cet égard exprimer à l'égard de vous toutes et tous ma sincère reconnaissance. Les chefs de service qui m'ont accueilli et accompagné m'ont montré à la fois l'étendue de leurs compétences et leur profonde motivation pour l'amélioration du service public et du service au public. Avec eux, je me familiarise avec les dossiers complexes de la maison SIL. Avec eux, j'ai commencé mes visites dans les services, tout au plaisir de découvrir des univers professionnels, des personnes, des compétences, des missions. A ce jour, mon périple n'est pas encore terminé. Mais déjà, la passion avec laquelle la majorité d'entre vous parlent de leur métier et en sont fiers, m'a rendu admiratif. Je me réjouis d'œuvrer avec vous, d'approfondir nos échanges et nos collaborations - serait-ce au prix de quelques tensions, dont nous savons tous qu'elles sont

inévitables, mais que nous rendrons passagères. Je suis très touché de votre engagement et fais le pari de notre loyauté et de notre enrichissement réciproques.

## Nos missions

Avec tout cela, et depuis mon optique de politicien, il me faut dessiner (certes à gros traits) le futur de la «maison SIL». A mon sens, la prochaine législature devrait en tout cas faire siennes les options suivantes.

D'abord - et c'est tout particulièrement indispensable dans la politique énergétique - nous devons maintenir une référence forte aux principes du développement durable. On résumera celui-ci, une fois encore, avec le fameux adage emprunté aux Amérindiens (et attribué aussi à Saint-Exupéry): «Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants». La formule est si souvent citée qu'elle perd désormais un peu sa substance et sa force. Mais elle est éclairante; en politique énergétique, elle signifie que les anciennes et nouvelles énergies renouvelables doivent être au centre de nos préoccupations: énergie hydraulique bien sûr, mais aussi énergie éolienne, géothermie, énergies solaires. Tout cela étant accompagné d'un usage très



rationnel des énergies fossiles peu polluantes, en particulier celles dont il est possible d'utiliser le potentiel thermique et électrique: recyclage et valorisation des déchets, utilisation judicieuse du gaz, etc.

Par ailleurs, au niveau de la production d'énergie, Lausanne ne sera jamais véritablement autosuffisante, et il faut aussi trouver des réponses en matière de transport et d'approvisionnement énergétique. Des accords multilatéraux doivent être négociés, avec des partenaires parfois très puissants et très intéressés. Ceci permettra à notre collectivité publique d'assurer ce que demandent les textes constitutionnels: un approvisionnement sûr, à des prix avantageux, pour l'ensemble de la population.

Autre tâche très importante qu'assument les SIL, notre service multimédia permet, à travers le télé-réseau, à une très grande part de notre population de recevoir une offre télévisuelle de qualité. Il assure aussi la connexion Internet d'un nombre sans cesse croissant de clients. Il va également développer un nouveau service lié à la téléphonie. Toutes ces innovations vont dans le même sens: assurer la survie du télé-réseau, et permettre la meilleure circulation

des informations, qu'elles portent sur le monde lointain ou qu'elles soient de proximité.

#### **Service au public, service public**

La production et le transport de l'énergie, la circulation des informations sont des tâches de service au public. Notre tâche doit être vue depuis la perspective des citoyens, des consommateurs, des clients. Les SIL se caractérisent par leurs services commercialisés. Ils ont progressivement mis en place une «orientation client», un souci apporté à la satisfaction des usagers et des partenaires - et aussi une préoccupation de rentabilité, tant il est vrai que l'apport des Services industriels est pour beaucoup dans les revenus de la collectivité publique.

Celle-ci est, par excellence, en mesure d'assumer un rôle parfois contradictoire: fournir l'énergie au meilleur prix - et donc bénéficier du produit des ventes. Mais aussi encourager en permanence les économies d'énergie, de manière à diminuer les charges polluantes et les gaspillages, fût-ce au prix d'une baisse de ses revenus.

Le principe essentiel de la réussite de cette mission de service au public, c'est qu'il soit assuré par un personnel qualifié et satisfait de

ses conditions de travail. La démarche éthique entamée aux SIL, et plus généralement le soin apporté à la communication et à la concertation en interne, sont des aspects essentiels de notre mission. Le service au public ne se conçoit pas sans la présence d'un personnel formé et motivé qui puisse accomplir son travail dans des conditions de sécurité et de rémunération gratifiantes. C'est cela aussi que je m'emploierai à maintenir.

**Jean-Yves Pidoux**  
Directeur des SIL